

DECLARATION DE S.E.M. CLAUDE BEKE DASSYS
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DE LA COTE D'IVOIRE A LA
90^{ème} SESSION DU
CONSEIL DE L'OIM.

CONTRIBUTION AU DEBAT DE HAUT NIVEAU SUR LA MIGRATION
INTERNATIONALE ET LE DEVELOPPEMENT

Genève, le 1^{er} décembre 2005

Monsieur le Président,

La délégation de Côte d'Ivoire qui fait sienne la déclaration de notre coordinateur le distingué Ambassadeur d'Algérie, tient à son tour à vous féliciter chaleureusement pour le choix porté sur votre personne pour présider notre 90^{ème} session.

Je tiens également à adresser mes vives et chaleureuses félicitations aux Républiques du Cameroun, du Ghana, du Togo et du Belarus ainsi qu'à Islamic Relief pour leur adhésion à l'OIM respectivement en qualité de membres et d'observateur, en les assurant de notre entière coopération.

- Monsieur le Président,
- Monsieur le Directeur général,
- Distingués membres du Conseil,

La mondialisation a accéléré le phénomène de la migration à un rythme exponentiel au cours de ces dernières années avec une circulation accrue des personnes, des capitaux et des marchandises à travers les frontières. Ces migrations s'expliquent essentiellement par les très grandes inégalités socioéconomiques entre les pays du monde, inégalités qui ne cessent de s'accroître d'ailleurs.

Monsieur le Président,

Il est avéré que les migrations sont une source de progrès économique tant pour les pays d'accueil des migrants que pour les pays d'origine.

Cette réalité est confortée par les dernières statistiques de la Banque Mondiale qui indiquent que les transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine atteindront environ 167 milliards de dollars en 2005.

Il est également établi que les diasporas peuvent apporter des compétences, une expérience et des ressources financières dont la plupart des pays du Sud, et singulièrement ceux du continent africain, ne tirent pas pleinement parti.

La Côte d'Ivoire salue à cet égard, l'engagement des pays du G8, de la Banque mondiale, du FMI ainsi que celui d'autres organismes comme l'OIM, à améliorer les données sur les envois de fonds des travailleurs migrants, à normaliser la collecte de ces données dans les pays d'accueil et d'origine et à réduire le coût des envois de fonds des travailleurs. Ces apports peuvent avoir un plus grand impact sur le développement.

Monsieur le Président,

Les efforts tendant à promouvoir ces avantages financiers pour les pays du Sud ne pourraient être optimisés qu'en prenant aussi en compte les inconvénients de la migration pour ces pays, au premier rang desquels la "fuite des cerveaux". En effet, le coût assumé par les pays d'origine de ces spécialistes expatriés est incalculable tant en termes d'opportunités de développement qu'en termes de perte d'investissements.

L'Afrique, qui connaît une forte pénurie de personnel qualifié en est la principale victime. En effet, de nombreux pays africains assistent à un exode de leurs cadres scientifiques et techniques, qui contribuent par la même occasion au développement de leurs pays d'accueil. Cet exode pose de nombreux problèmes aux pays africains qui ont de leur côté investi énormément de moyens matériels et financiers pour former des cadres qu'ils voient ensuite émigrer en occidents pour des raisons purement économiques. Cette situation désastreuse est donc également de nature à compromettre le nécessaire développement du continent africain.

A cet égard, ma délégation se félicite des programmes initiés par l'OIM en vue d'assurer la contribution de la diaspora africaine au développement de notre continent par la réduction de l'exode des cerveaux en Afrique et l'appui au progrès économique de leur pays d'origine.

Monsieur le Président,

On ne s'est pas assez interrogé sur le rôle des migrations économiques en tant que facteur de crise. En effet, les feux de l'actualité, mettant en relief l'implication de migrants ou de leurs descendants dans les crises sociales ou politico-militaires ne manquent pas de susciter des interrogations sur les pressions contradictoires que les migrations peuvent exercer sur le développement, pressions qui peuvent éclipser les effets positifs des migrations.

Monsieur le Président,

Il apparaît que le brassage des populations arrivées d'un peu partout dans les centres urbains, les problèmes de chômage ou de délinquance ainsi que les difficultés économiques qui en découlent font de ces villes des agglomérations à risque où des crises peuvent éclater à tout moment. De ce fait, le flux de migrants économiques peuvent, où que ce soit dans le monde, déstabiliser les sociétés où ils viennent se concentrer, lorsque leur nombre atteint un seuil que les démographes ont pris généralement pour habitude de fixer à 10% de la population totale.

Si l'actualité récente montre que ce risque est loin d'être hypothétique, c'est surtout en tant qu'effet de guerre que les migrations constituent une menace contre la paix. Ainsi, il se trouve que ces populations sont bien souvent exposées aux violences et aux risques de tous genres : dangers liés à la circulation des armes dans les camps de réfugiés et risques sanitaires importants (malnutrition, épidémies de choléra ou de sida, etc.). De nombreux pays africains en conflit dont le mien ont fait la triste expérience de groupes de rebelles qui franchissent les frontières, sous le noble manteau de réfugiés, pour semer la terreur et détruire les infrastructures socioéconomiques (écoles, hôpitaux etc.).

Monsieur le Président,

Comme le soulignait récemment M. Kofi Annan, Secrétaire Général de l'ONU, "La coopération bilatérale, régionale et internationale est le seul moyen de forger des partenariats entre les pays d'accueil et les pays d'origine qui soient favorables aux

deux groupes, d'explorer des moyens novateurs de faire de la migration un moteur du développement, de réduire les flux de migrations illégales".

Le défi à relever par les gouvernements est de gérer la migration de manière à offrir davantage de possibilités aux travailleurs et à contribuer au développement des pays d'accueil comme des pays d'origine. A cet égard, le rôle des migrants dans la promotion de la croissance économique, le développement et la réduction de la pauvreté, devrait être reconnu et renforcé.

En tout état de cause, la question de la migration doit devenir une part intégrale de la stratégie de développement mondial et être abordée dans un contexte global. C'est un problème de développement dans la mesure où moins de gens chercheraient à émigrer si les conditions de vie et les possibilités d'emploi étaient meilleures dans leurs pays.

Enfin, au plan national, les migrants devraient être effectivement intégrés, à long terme, afin de renforcer la cohésion sociale.

Monsieur le Président,

L'intégration de la population immigrée a toujours été au centre des préoccupations de la Côte d'Ivoire, Terre d'accueil et d'hospitalité, qui compte sur son sol plus de 28% de populations étrangères et constitue 40% de l'économie de l'UEMOA. A ce titre, elle est bien placée pour mesurer la précieuse contribution de ces populations de près de 50 nationalités différentes à son essor économique.

Elle sait toutefois pouvoir compter sur l'assistance de l'OIM et celle de la communauté internationale dont elle a urgemment besoin pour relever durablement les défis de la gestion des flux migratoires afin de consolider son équilibre social pour mieux garantir la cohabitation harmonieuse de toutes les personnes vivant sur son territoire.

Je vous remercie.